

PIL—LA RÉPARTITION DES PROJETS

Question n° 230—**M. Orlikow**:

1. Pour l'année 1974-1975, combien de projets ont été accordés à chaque circonscription fédérale dans le cadre du Programme des initiatives locales?

2. Quel montant d'argent a été alloué à chaque circonscription fédérale dans le cadre du PIL, pour l'année 1974-1975?

(Le document est déposé.)

PIL—LA RÉPARTITION DES CRÉDITS

Question n° 237—**M. Beatty**:

1. Par circonscription électorale, à combien évalue-t-on le taux de chômage servant au calcul des sommes d'argent attribuées dans le cadre du Programme des initiatives locales?

2. Par circonscription électorale, quelles sommes d'argent ont été distribuées dans le cadre du Programme?

(Le document est déposé.)

M. Reid: Monsieur l'Orateur, avant d'aller plus loin, j'aimerais faire une mise au point. J'ai dit qu'on répondrait aujourd'hui à la question n° 67. Or il n'en est rien. Je voudrais donc la retirer.

● (1410)

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Traduction]

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement juge acceptable l'avis de motion n° 18 portant production de documents, sous réserve des conditions relatives aux documents confidentiels et au consentement des autorités gouvernementales en cause.

Je demande que les autres avis de motion soient reportés.

M. l'Orateur: Y consent-on?

Des voix: D'accord.

COPIE DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX INSTALLATIONS DE PÊCHE AU PARC NATIONAL GROS-MORNE

Motion n° 18—**M. Marshall**:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance, y compris les lettres, les télégrammes, les procès-verbaux et les ententes conclues entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Terre-Neuve concernant l'appui soutenu et l'amélioration présente et à venir des installations de pêche au parc national Gros-Morne.

(La motion est adoptée.)

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE AU SUJET DU PROJET D'ACCORD SUR LE SUCRE—LES MOTIFS DE LA HAUSSE DES PRIX AU CANADA—LES INTENTIONS DU CANADA

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les articles parus dans le *Financial Times* de Londres en octobre 1973 voulant que le Canada et le Japon, les deux plus grands importateurs de sucre dans le cadre de l'accord international sur le sucre maintenant expiré, aient formé une alliance à la conférence de 1973 en vue de maintenir les prix à leur plus bas niveau possible—prix qui auraient acculé à la faillite des pays plus faibles et sous-développés qui dépendent pour vivre de leurs exportations de sucre—et voulant également que les États-Unis et la Russie aient entrepris de désavouer la position prise par le Canada et le Japon, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est disposé à revoir la déclaration qu'il a faite hier à la Chambre à propos de l'importance du rôle du Canada dans ce qui semble maintenant avoir été une entreprise de sabotage de l'accord international sur le sucre en 1973?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Non, monsieur l'Orateur.

M. Murta: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ou bien le ministre a été mal informé par ses hauts fonctionnaires ou bien il ne comprend pas la gravité de ma question puisqu'il semble s'en tenir à sa position initiale. Je me permets maintenant de lui demander, étant donné que le Canada est l'un des grands importateurs de sucre au monde, s'il peut expliquer comment il se fait que le sucre se détaille présentement à quelque 49c. la livre à Washington, environ 9c. la livre à Mexico et 69.8c. à Ottawa?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'ai dit que nous avons suivi de très près les négociations antérieures et suivons très attentivement l'évolution de la situation actuelle. Il y a deux ateliers de travail auxquels le Canada participera et qui ont été institués pour examiner les politiques en matière de stocks et les prix. Comme je l'ai déclaré dans ma réponse hier, je ne prévois pas que l'on négocie actuellement un nouvel accord international sur le sucre parce que les pays producteurs ont déclaré qu'il n'était pas dans leur intérêt de venir à la table des négociations.

M. Murta: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans ce contexte, si le ministre se donnait la peine d'étudier certains événements survenus à l'époque, il constaterait, je crois, que le Canada a lui aussi violé l'accord mondial sur le sucre. Comme il semble qu'un nouvel accord sera signé d'ici la fin de 1974, puis-je demander au ministre quelle est la position du gouvernement à cet égard, et quels prix on songe fixer?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas adopté de politique pour ce qui est des prix. Il est clair que les négociations entre les pays consommateurs et les nations productrices aboutiront à un prix qui assurera aux producteurs un revenu convenable et la stabilité des approvisionnements aux consommateurs.